

Paris éteint ses lumières pour la 10^e édition du Jour de la Nuit

Tous les ans depuis 2009, la Ville de Paris soutient et participe au « Jour de la Nuit », un événement organisé par l'association Agir pour l'environnement, pour sensibiliser les habitants aux effets de la pollution lumineuse. Samedi soir, plus de 200 sites parisiens resteront éteints toute la nuit.

À ce jour, la France est éclairée chaque nuit par plus de 11 millions de lampes et lampadaires et 3,5 millions d'enseignes lumineuses. L'éclairage artificiel nocturne gagne du terrain d'année en année, amplifiant le phénomène de pollution lumineuse. Néfaste pour la biodiversité et le climat, il est donc nécessaire d'agir en faveur d'une réduction de la pollution lumineuse afin de limiter l'impact sur l'environnement et de réduire les consommations d'énergie.

Comme les années précédentes, c'est dans cette perspective que la Ville de Paris participera à la 10^e édition du « Jour de la Nuit », organisée par l'association Agir pour l'environnement, qui se tiendra la nuit du samedi 13 octobre prochain dans toute la France.

A l'instar de nombreuses communes françaises, la Ville de Paris s'engagera en éteignant l'éclairage public sur des sites emblématiques tels que l'Hôtel de Ville et l'Arc de Triomphe. Des activités pour le grand public sur les consommations d'énergies et la biodiversité seront également organisées, afin de sensibiliser au mieux les habitants aux effets de la pollution lumineuse.

Pour Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris en charge du Climat et de l'environnement, « Nous pouvons tous agir pour réduire notre empreinte écologique. Cet événement nous aide à démontrer qu'une ville sans pollution lumineuse est possible : C'est bon pour le climat, c'est bon pour la biodiversité et, qui sait, peut-être qu'on pourra apercevoir une étoile ou deux ! ».

En dix ans, le nombre de points lumineux a augmenté de 30% en France. Consciente des enjeux, Paris au travers de la mise en œuvre de son Marché à Performance Énergétique (MPE) a diminué de 29 % l'énergie consommée par l'éclairage public et la signalisation lumineuse par rapport à 2011, en cohérence avec le Plan Climat de Paris adopté en mars dernier.

Contact presse : Antoine Demière / presse@paris.fr / 01 42 76 69 11